Réouverture de la piscine à Mantes-la-Jolie depuis le 29 juin

Informations pratiques et consignes à respecter[1]
Phase II : à partir du 06 juillet

➢ Maintien d'un dispositif spécial qui comprend :

- des mesures de protection de la santé des usagers et du personnel
- un aménagement des jours et horaires d'ouverture
- des modalités pour respecter les gestes barrière sur site
- **des modifications sur les conditions d'accès, dont la principale est désormais de prendre rendez-vous en amont et payer en ligne sur Centre aquatique Aqualude https://www.vert-marine.info/aqualude/reservation/**

➢ Jours et horaires d'ouverture selon public :

Famille tout public :

- du lundi au dimanche de 09 h 00 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 20 h 00

Cours d'aquagym :

- les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 12 h 00 à 12 h 45 / de 13 h 00 à 13 h 45 / de 19 h 00 à 19 h 45.

Stages enfants :

- les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 17 h 00 à 17 h 45 et de 18 h 00 à 18 h 45

➢ Marche à suivre et conditions d'accès

- Réservation et paiement en ligne **conseillé** sur Centre aquatique Aqualude https://www.vert-marine.info/aqualude/reservation/
- Port du masque imposé jusqu'aux vestiaires
- Désinfection à l'entrée des mains (gel hydroalcoolique)
- Douche savonneuse obligatoire avant accès au bassin
- Douches fermées en sortie de bassin
- Suppression des sèches cheveux
- Prêts de matériels désinfectés : pas d'utilisation de matériels de nage ou de sécurité personnels

➢ Espaces annexes

- Salle cardio-training fermée

[1] Plannings des horaires et modalités susceptibles d'évoluer début juillet en fonction des nouvelles recommandations Ministérielles.